

EXTRAIT N°13/2019 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 01 AVRIL 2019

Préfecture Martinique
Contrôle de légalité
REÇU LE

08 AVR. 2019

Date de la convocation :
Le 26 mars 2019

L'an deux mil dix-neuf et le premier du mois d'avril, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni à la Mairie dans la salle des délibérations sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Athanase JEANNE-ROSE.

Nombre de conseillers municipaux

En exercice 33

En début de séance :

Présents 22

Procurations 2

Absents 8

Excusés 1

En cours de Séance :

Présents 22

Procurations 2

Absents 8

Excusés 1

PRESENTS : Adjoints : M. Simon MORIN, Mme CRAMER Jeannette, M. JEANNE-ROSE Romuald, M. NOLEO Eric, Mme THALY-PONTAT Lysiane, Mme BELLIARD Valentine, M. ZAIRE Georges.

Conseillers municipaux : M. SOLBIAC Honoré, Mme JOISIN Marie-Yolaine, Mme GOLVAT Agnès, Mme MARIE-JOSEPH Jocelyne, M. Hubert BAUBAND, Mme AGEE Marie-Claire, M. VERIN Fred, M. COURTINARD Jean-Marc, M. NAPOLY Raymond, M. CHARLEC Charlery, M. BASTE Mathurin, M. MARLET Camille, M. PETIT Claude-Henri.
Mme DUPUY Olive

ABSENTS EXCUSES : Mme CALVEYRAC Arlette (procuration à M. Athanase JEANNE-ROSE), Mme MONDESIR Manuela, Mme ARNETON Thérèse (procuration à M. Camille MARLET)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BOLO Laurent, Mme GRUTUS Elise, Mme Nicole LIPAN, M. CARIN Michel, Mme ROBAR Raymonde, Mme DANGLADES Youli, JOSEPHINE Adrien, Mme LAMIN Marie-Josée.

ASSISTANTS M. Jean-Claude JEAN (Directeur Général des Services), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante Direction Générale), M. Victor VELAYE (Directeur service financier), Mme Valentine CILPA (DGA1), Claudine NELLA (DGA3), Mme Géraldine ALONZEAU (Directrice service juridique et réglementation), Mme Muriel VAUTOR (Directrice service sport culture vie associative).

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures dix minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Eric NOLEO pressenti, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

**VOTE DES TAUX DES TROIS TAXES COMMUNALES
POUR L'EXERCICE 2019**

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu l'état 1259 MI de notification des taux de la taxe d'habitation, des taxes foncières, établi le 11 mars 2019 par Monsieur le Directeur régional des finances publiques indiquant les bases d'imposition pour Saint-Joseph et précisant que le montant des allocations compensatrices revenant à la commune au titre des différentes taxes pour l'année 2019 s'élève à 174 577 €,
- Considérant le produit global attendu pour 2019 des trois taxes directes locales, nécessaire à l'équilibre budgétaire s'établit ainsi qu'il suit :

Allocations compensatrices au titre des différentes taxes :	174 577 €
Produit fiscal 2019 à taux constant :	4 602 944 €
Produit attendu des trois taxes directes locales :	4 602 944 €

Après en avoir délibéré

DECIDE, à l'unanimité,

DE MAINTENIR pour l'année 2019 le taux des trois taxes locales votées en 2018

Nature des taxes	Taux votés 2018	Taux votés 2019
Habitation	18,96	18,96
Foncier bâti	19,91	19,91
Foncier non bâti	36,00	36,00

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 1^{er} avril 2019

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le



Pour le Maire,
et par délégation
le 2^{ème} adjoint

Jeanette CRAMER
Jeanette CRAMER